



**DÉLIBÉRATION
DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE – Canton de REPLONGES

Référence : C.C.A.S. 13-2024

Sur convocation en date du treize novembre deux mille vingt-quatre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bâgé-Dommartin, s'est réuni en session ordinaire le dix-neuf novembre deux mille vingt-quatre, à la Mairie de Bâgé-la-Ville, sous la présidence de Madame Isabelle MERONI, Vice-Présidente.

Présents : Madame Isabelle MERONI, Vice-Présidente
Mesdames Marie-Noële ADOH, Marie-Dominique BUIRET, Mireille CHARDIGNY,
Monique LAFAY et Laurence MICHAUD, Marie-Rose RUDE
Messieurs Yannick JANNIN, Daniel BUFFY, Jean-Claude ROZIER et Michel MERCIER

Absent : Madame Jenny COELHO

Absent excusé : /

Procuration : Christian BERNIGAUD donne pouvoir à Isabelle MERONI, Philippe PAIN donne pouvoir à Daniel BUFFY, et Jean-Claude RUDE donne pouvoir à Marie-Dominique BUIRET,

Marie-Rose RUDE est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membre : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Objet : Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 8 octobre 2024

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale, a transmis le compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 8 octobre 2024, qui a été adressé aux membres le 13 novembre 2024 par courrier ou par mail.

Madame la Vice-Présidente invite les membres du Conseil d'Administration à formuler leurs observations :
Il est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale après avoir délibéré à l'UNANIMITE

ADOpte le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 8 octobre 2024.

Fait et délibéré en Mairie,

Le 19 novembre 2024

La Vice-Présidente

Isabelle MERONI

La secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture
001-200077238-20241008-2024-10-081-DE
Date de télétransmission : 03/12/2024
Date de réception préfecture : 03/12/2024